



Rectorat

Lille, le 29 septembre 2015
Les Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
En Education Physique et Sportive

A

Mesdames et Messieurs les Enseignants
d'EPS

S/C Mesdames et Messieurs les Chefs
d'Etablissement de l'Académie de Lille

Objet : Dépôt des protocoles d'évaluation en Education Physique et Sportive pour les examens des CAP, des BEP et des baccalauréats GT et Professionnels-session 2016.

INSPECTION
PEDAGOGIQUE
REGIONALE
EDUCATION
PHYSIQUE
ET SPORTIVE
Lille

Mesdames et Messieurs,

Comme indiqué dans le document «Recommandations Examens EPS 2016», vous allez pouvoir déposer votre protocole d'évaluation afin qu'il soit validé par la commission académique en utilisant la procédure qui a donné satisfaction lors des deux sessions précédentes

Tel 03 20 15 65 23

ce.ipreps@ac-lille.fr

Cité académique
Guy Debeyre
20 rue Saint Jacques
59 000 Lille

Toutes les informations indispensables sont accessibles à l'adresse :

- voie GT : https://eduline.ac-lille.fr/nuxeo/site/sites/protocole_eps
- voie Pro : https://eduline.ac-lille.fr/nuxeo/site/sites/eps_pro

- Vous devrez vous connecter ensuite avec votre identifiant académique (fiche pratique sur le site indiqué ci-dessus).

- Après analyse de votre projet, les notifications vous parviendront sur votre boîte de messagerie académique «...@ac-lille.fr».

- En cas de problème technique, adressez-vous à la personne ressource de votre établissement qui prendra contact avec votre Bureau de Proximité (BAIP) pour les établissements publics ou votre prestataire pour les établissements privés.

- **La date limite de dépôt sur ce site est fixée au vendredi 16 octobre 2015.**

Nous vous remercions pour votre participation.

Les IA IPR EPS
de l'académie de Lille